



En effet selon un rapport sur « l'évolution des taux débiteurs pratiqués par les établissements de crédit de la Cemac », que vient de publier la Banque des États de l'Afrique centrale (Beac), 63,5 % des crédits bancaires sont captés par les grandes entreprises de la zone Cemac, au cours du 2e semestre 2018.

Les PME, qui constituent pourtant la majeure partie du tissu industriel dans cet espace communautaire, n'ont pu capter que 18,8 % des financements bancaires recensés dans la zone Cemac, au cours de la période sous revue.

Sur la même période, « les crédits aux particuliers, quant à eux, qui n'ont atteint que 406,4 milliards de FCFA, soit 8,47 % du total des prêts, ressortent en hausse par rapport au montant du semestre précédent chiffré à 239,16 milliards de FCFA, représentant 5,31 % du total des nouveaux financements accordés », souligne la Beac dans le rapport sus-mentionné.